

## Formation initiale des agent·es en information documentaire 2022+ **Stages et séjours de courte durée dans des entreprises formatrices**

État : 20 février 2023

### Contexte

Toute entreprise qui forme des AID est tenue de veiller à ce que l'ensemble des objectifs évaluateurs de la partie entreprise selon le plan de formation du 5 juillet 2021 soient transmis pendant la formation initiale de 3 ans. Ces objectifs ont été transposés en mandats pratiques afin de garantir une formation axée sur les compétences opérationnelles. En raison de l'hétérogénéité du champ professionnel dans les différentes entreprises, il est possible qu'une entreprise ne puisse pas couvrir à elle seule tous les mandats pratiques ou tous les objectifs évaluateurs de la partie entreprise.

### Procédure à suivre

La Délégation à la formation I+D recommande la procédure suivante :

1. Au début de la formation initiale  
Élaboration d'un plan de formation. Identification des mandats pratiques et des objectifs évaluateurs de l'entreprise qui ne peuvent pas être traités dans l'entreprise formatrice.
2. Pendant la formation initiale  
Recherche d'une ou de plusieurs entreprises qui peuvent couvrir les lacunes identifiées dans la formation en entreprise. Lien : [adresses pour stages pendant la formation professionnelle initiale \(ausbildung-id.ch\)](https://www.ausbildung-id.ch/ressources/mandats-pratiques)
3. Accord sur le contenu et la durée du stage  
L'entreprise de stage établit un programme de formation en concertation avec l'entreprise formatrice. La durée du séjour de la personne en formation dans une entreprise de stage dépend du nombre de compétences à transmettre (mandats pratiques, objectifs évaluateurs en entreprise) et du temps nécessaire pour les acquérir. Elle peut aller d'une semaine (séjours courts) à plusieurs mois, l'aspect déterminant étant le temps nécessaire pour combler les lacunes de la formation en entreprise.
4. Préparation, accompagnement et suivi lors de stages à l'extérieur  
La responsabilité de la formation incombe au formateur ou à la formatrice de l'entreprise sous contrat d'apprentissage, même pendant un stage. Le séjour en stage doit donc être préparé avec la personne en formation. Pendant le stage à l'étranger, le contact avec la personne en formation doit être maintenu et il faut veiller à ce que les mandats pratiques définis soient traités. L'évaluation des mandats pratiques est effectuée par les responsables dans l'entreprise de stage. Les personnes en formation peuvent inviter ces responsables à évaluer leurs travaux sur Konvink, sans que celles-ci aient besoin d'un compte Konvink. Après le stage, une évaluation commune sera réalisée avec la personne en formation.

### Documents de référence

- Plan de formation du 5 juillet 2021  
Lien : [211207\\_Plan de formation \(ausbildung-id.ch\)](https://www.ausbildung-id.ch/ressources/plan-formation)
- Mandats pratique du 13 juin 2022  
Lien : [Mandats pratiques \(ausbildung-id.ch\)](https://www.ausbildung-id.ch/ressources/mandats-pratiques)

### Observations et questions

- Par courriel à Lahra Liechti ([lahra.liechti@ausbildung-id.ch](mailto:lahra.liechti@ausbildung-id.ch))